Ensemble à

Chenillé-Champteussé

Villes et Villages Fleuris

Villes et Villages Fleuris

Bulletin Municipal n°6

2022

sOMMAIRE

Ma commune

Le Mot des Maires p.3
A la une ..... p. 4
A la page ..... p. 9
Rétrospective ..... p. 9
Fleurissement de la commune ..... p. 12

Mon quotidien

Enfance et Jeunesse ..... p. 14
Seniors ..... p. 15
Solidarité et Santé ..... p. 17
Etat Civil et élections ..... p. 19
Urbanisme, Gestion des déchets et Environnement ..... p. 20

Mes loisirs

Réserver une salle ..... p. 22
Vie Associative ..... p. 23
Loisirs, Culture et Sports ..... p. 25

Tourisme

Patrimoine ..... p. 26
Hébergements, Restauration, Commerces ..... p. 27
Balades et Randonnées ..... p. 28
Reportage photos ..... p. 30

Infos Pratiques

..... p.32

Ma cOmmune

Le mot des maires

Guy CHESNEAU
Maire de Chenillé-Champteussé

Jean-Pierre BOUVET
Maire délégué de Champteussé sur Baconne

Virginie DUGAST
Maire déléguée de Chenillé-Changé

L'actualité témoigne au quotidien des difficultés de projection dans l'avenir avec des problématiques pour lesquelles nous n'étions que peu ou pas préparés. Quelles seront les conséquences de cette situation si elle perdurait tant au niveau national que local ? Espérons que notre vie sociale et économique communale n'en soit que peu impactée. Dans ce monde incertain, notre équipe municipale s'emploie à ce que notre village reste un havre de paix et un cadre de vie privilégié.

C'est pour cela que la solidarité et le bien vivre ensemble restent une priorité, restons optimistes vivre à Chenillé-Champteussé dans un village de charme, chargé d'un patrimoine bâti et d'histoire est une chance et un bonheur que nous savourons chaque jour !

Nous remercions le tissu associatif dynamique qui fait vivre notre village. Remerciements également à l'équipe municipale et à nos agents pour leurs compétences, leur disponibilité et le travail qu'ils accomplissent au quotidien.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants !

L'année écoulée a vu plusieurs temps forts marquer nos vies citoyennes : au niveau local nous avons le plaisir d'annoncer enfin l'arrivée de la fibre... malheureusement pas encore pour tout le monde mais nous espérons que les moyens d'y parvenir seront mis en place par les opérateurs rapidement.

La salle communale de Champteussé-sur-Baconne, victime de l'effondrement de son plafond, a bénéficié de travaux de restauration ; elle est de nouveau fonctionnelle et prête à vous accueillir.

La commune déléguée de Chenillé-Changé est dans l'attente du maintien de sa 4eme Fleur, résultat de l'investissement de ses habitants, de la commission fleurissement et de l'équipe technique ! Tous participent à l'embellissement et à l'attractivité de notre commune dans le respect de la préservation des richesses naturelles et de la ressource de l'eau.

Nous sommes tous également concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous devons faire face aujourd'hui ; il nous faut autant que possible prendre la mesure de l'impact sur nos vies et notre pouvoir d'achat et adapter, modifier nos modes de vie.

La Statue de la Vierge Notre Dame du Sacré Cœur à Chenillé-Changé a bénéficié d'une magnifique restauration et a été inaugurée le 1er octobre dernier sous le regard admiratif des nombreux présents : donateurs, artisans, élus et habitants.

Cette année notre bulletin change ! Notre commission communication s'est attelée à lui trouver une nouvelle parure qui n'aura de cesse de se peaufiner au fil des prochains numéros ! Merci à elle et bonne lecture à vous !

Nous vous adressons, en notre nom, au nom du Conseil Municipal et de nos agents nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Cérémonie des Voeux

Nous aurons le plaisir de vous accueillir le **07 janvier 2023** à 11h dans la salle des fêtes de Champteussé-sur-Baconne pour la cérémonie des Vœux du Maire.

A la une

Echos des Délibérations

Séance du 25 Janvier 2022

- Organisation du temps de travail
- Indemnité gardiennage église
- Travaux statue de la vierge Notre Dame du Sacré Cœur
- Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public
- Approbation du rapport de la CLECT du 22 novembre 2021 concernant les eaux pluviales et le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- Nomination d'un délégué au 3RD'ANJOU
- Projet d'acquisition bâtiment M. et Mme Joseph Verdon

Séance du 1er Mars 2022

- Vote des subventions 2022
- Subventions transport scolaire
- Demande de subvention réfection toitures (Mme Cécile Bidois)
- Admission en non-valeur
- Nomination d'un représentant à la sous-commission PLH-PLUI de la CCVHA
- Convention de mise à disposition du service commun du PETR du Segréen pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol

Séance du 5 Avril 2022

- Approbation du compte administratif de l'exercice 2021
- Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le receveur municipal
- Affectation du résultat de fonctionnement
- Vote des taux d'imposition des deux taxes
- Vote du budget primitif 2022
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles
- Bâtiment M. et Mme Joseph Verdon

Séance du 17 Mai 2022

- Annulation transfert bail commercial du commerce multi-services de Chenillé-Changé
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles années scolaire 2021-2022
- Demandes de subventions voyage scolaire
- Contrat de maintenance réseaux TV Chenillé-Champteussé
- Nomination des représentants au groupe de travail PLUI-PLH de la CCVHA

Séance du 21 Juin 2022

- Demandes de subventions voyage scolaire
- Modalités de publicité des actes
- Dispositif cadre relatif au télétravail

Séance du 13 Septembre 2022

- Subvention cantine enfant Guillot Nolan
- Accueil périscolaire RPI Chambellay-La Jaille-Yvon
- Subvention complémentaire Comité de loisirs
- Taxe d'aménagement communale
- Budget principal : décision modificative, virements de crédits
- Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural
- Avis sur la demande de création d'une unité de méthanisation située dans la zone industrielle de la Coudère au Lion d'Angers

Sigles :
CCVHA = Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou
CLECT = Commission locale d'évaluation des charges territoriales
PLH = Plan local de l'habitat
PLUI = Plan local d'urbanisme intercommunal
PETR = Pôle d'équilibre territorial et rural
SIEML = Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

A noter ! Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur notre site : https://www.chenille-champteusse.fr/le-conseil-municipal/

Budget 2022

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	209 900,00 €
Atténuations de produits	166 037,00 €
Virement à la section d'investissement	284 594,28 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 876,00 €
Autres charges de gestion courante	69 852,00 €
Charges financières	4 670,72 €
Charges exceptionnelles	100,00 €
Total Dépenses	750 030,00 €

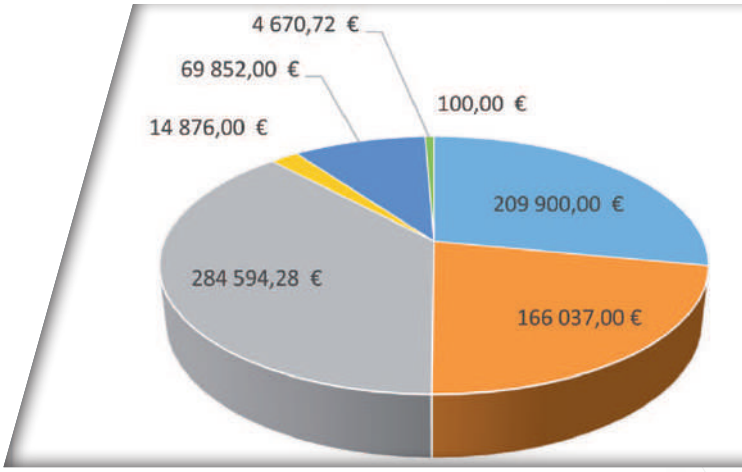

Recettes

Résultat de fonctionnement reporté	280 845,29 €
Produits de services, du domaine et ventes diverses	290 434,00 €
Impôts et Taxes	44 000,00 €
Dotations et participations	69 650,00 €
Autres produits de gestion courante	65 100,71 €
Total Recettes	750 030,00 €

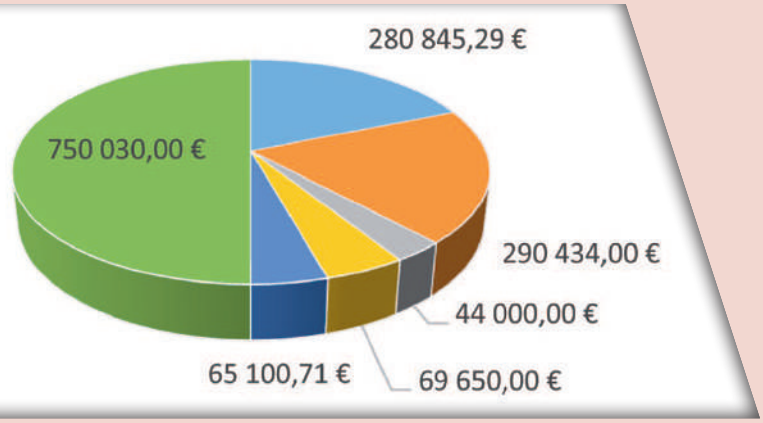

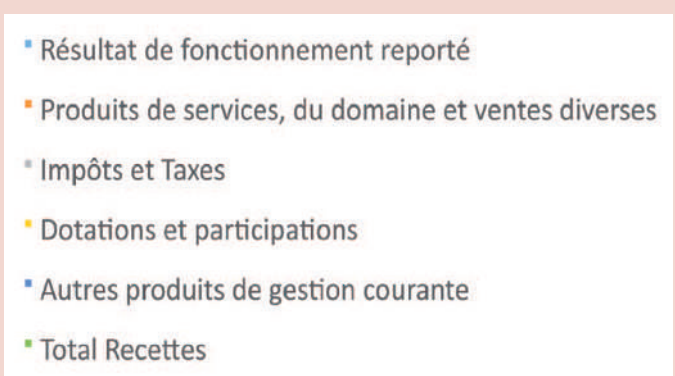

Investissement

Dépenses

Solde d'exécution	98 336,31 €
Remboursement capital emprunts	40 700,75 €
Cautions	500,00 €
AC CCVHA	31 523,00 €
Aménagements paysagers	8 810,93 €
Travaux bâtiments divers	140 695,30 €
Travaux réseau fibre	8 849,76 €
Acquisition matériel divers	36 717,60 €
Travaux restauration statue Vierge	37 612,35 €
Restauration bannière et statue St Jean Baptiste	6 604,00 €
Réfection murets	24 800,00 €
Acquisition bâtiment	80 000,00 €
Total Recettes	515 150,00 €

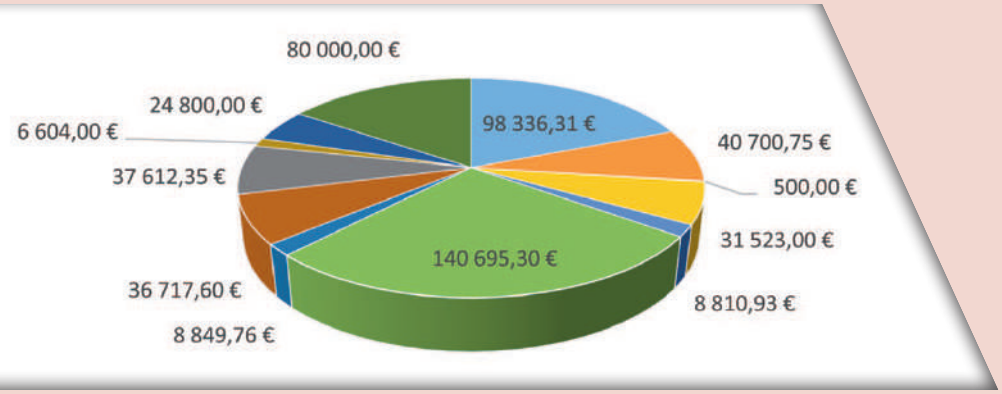

Recettes

Virement de la Section de Fonctionnement	284 594,28 €
FCTVA	7 000,00 €
Affectation du résultat	198 406,72 €
Amortissement	14 876,00 €
Subventions	9 773,00 €
Cautions	500,00 €
Total Recettes	515 150,00 €

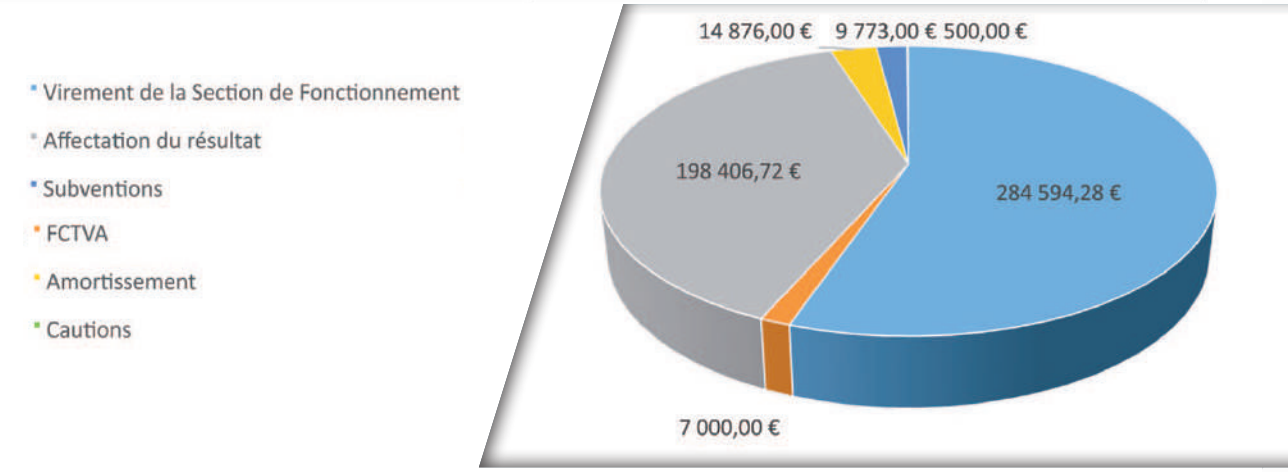

Les Réalisations 2022

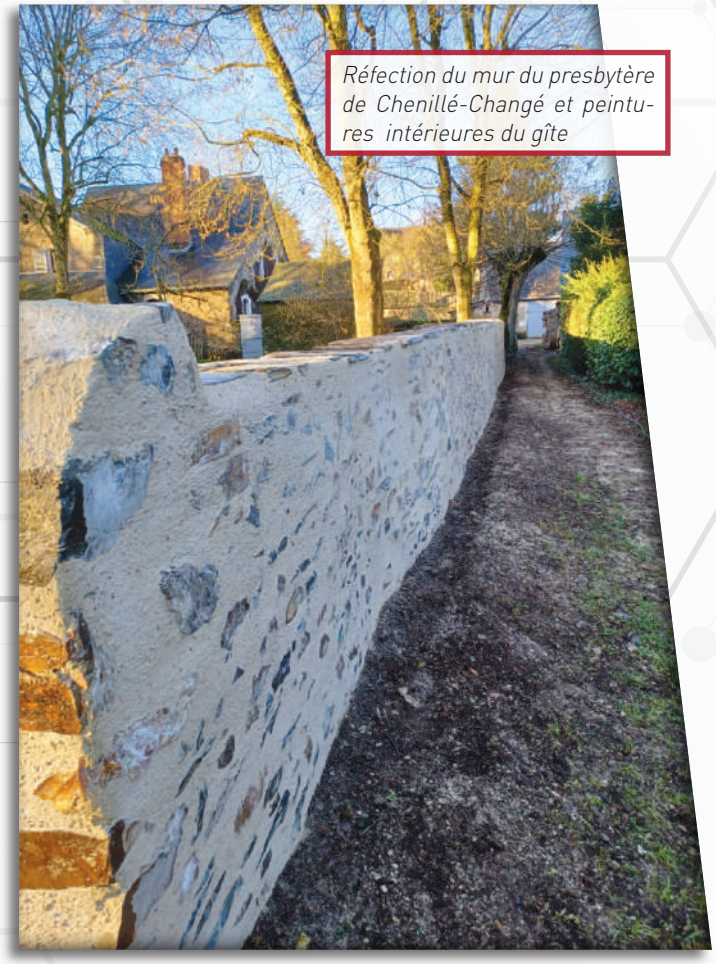

Réfection du mur du presbytère de Chenillé-Changé et peintures intérieures du gîte

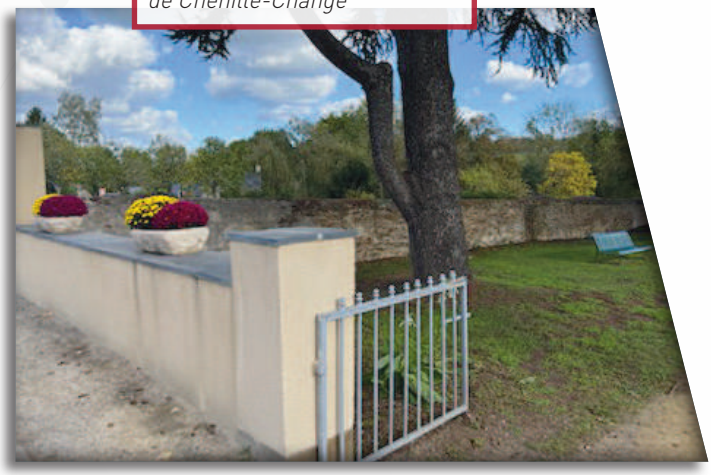

Réfection du mur du cimetière de Chenillé-Changé

Aménagement paysager autour de l'église de Champteussé-sur-Baconne

Aménagement de l'aire de jeu de Chenillé-Changé

Réfection du mur de l'aire de jeux de Champteussé-sur-Baconne

Réfection du plafond, isolation, électricité et murs de la salle des fêtes de Champteussé-sur-Baconne

Réfection de la balançoire de Champteussé-sur-Baconne

Bien vivre ensemble

Des incivilités ont été de nouveau constatées sur notre commune (dégradation, vol de bien public, saletés, déjections canines...). Pour continuer à profiter de notre commune, soyons respectueux et laissons l'espace commun tel qu'il est et propre.

A la page

Une nouvelle maquette pour votre bulletin communal

La commission communale « Communication, promotion, cohésion » continue son travail autour des supports de communication de notre commune. Après le site Internet mis en ligne en octobre 2021, la page Facebook opérationnelle depuis deux ans et notre nouveau logo conçu l'an passé, c'est le bulletin communal annuel qui a été repensé.

Ce nouveau journal a été pensé pour répondre au mieux à vos besoins et pour être cohérent avec nos autres supports de communication. Il reprend ainsi les grandes rubriques définis sur le site internet : Ma commune, Mon quotidien, Mes loisirs et Tourisme.

Plus clair, plus aéré et avec davantage d'illustrations : c'est le travail graphique mené par l'agence lionnaise Le Lion Bleu en lien avec les membres de la commission qui a permis de vous proposer ce résultat. En espérant qu'il vous corresponde et vous plaise !

Bonne lecture !

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre commune :
https://www.chenille-champteusse.fr/
https://www.facebook.com/Ensemble-à-Chenillé-Champteussé

Ça s'est passé en 2022 / Rétrospective

Courrier de l'Ouest du Vendredi 14 Octobre 2022

CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ

Un rassemblement sur fond de roses

En harmonie avec Octobre rose, les aînés de Chenillé-Champteussé ont été reçus samedi dernier dans la salle communale de Champteussé avec une décoration sur fond de roses. Les membres de l'association Détente et Loisirs avaient en effet créé une ambiance dans différentes nuances. Ils étaient 47 convives rassemblés avec les élus et les responsables de la commission d'action sociale.

Les 47 convives réunis devant la mairie avant le repas.

Les doyens : Ghislaine et Hervé du Pontavice, Jacques de Belenet, Agnès Bouvet, Bernard Deschères et Jeanne Bonenfant étaient ravis d'être à l'honneur. Le maire, Guy Cheneau, et Virginie Dugast, maire délégué, ne cachaient pas leur joie de participer à cette journée conviviale et de pouvoir entourer ceux qui ont contribué à l'histoire de la commune. Un bon repas du restaurateur local, quelques chansons reprises de concert et plusieurs parties de cartes ont ponctué une journée dont l'ambiance était très festive.

Haut-Anjou du Vendredi 01/07/2022

CHENILLÉ-CHANGÉ. UN PROBLÈME DE LOYER

Les sonneurs ont dû déménager

Les sonneurs du groupe des Trompes des rues ont dû déménager car il leur était demandé un loyer. Ils ont donc quitté leur berceau et réfléchissent à leur avenir.

Les sonneurs se retrouvent désormais au cœur du bourg de Chenillé.

Claude Robin est président fondateur du groupe des Trompes des Rues, dont le siège social et le lieu de répétition étaient situés au Domaine des Rues à Chenillé, d'où leur nom, jusqu'ici.
L'assemblée générale de cette formation définira la suite de son histoire et de son identité le 12 juillet dans la salle des fêtes de Chenillé, à 20 h.

■ Pourquoi répétez-vous à côté de la salle communale de Chenillé actuellement ?
Claude Robin : Il nous a été demandé un loyer là où nous étions implantés depuis notre création, voilà plus de 10 ans et au regard de l'après-pandémie, c'était compliqué pour nous. Nous n'avons eu que peu ou pas de rentrées d'argent pendant 18 mois, et de toutes les façons, nous ne demandons que de modestes gratifications pour nous produire.
Un loyer régulier n'était pas envisageable. Il nous fallait trouver une autre solution.

■ Comment avez-vous résolu le problème ?
Nous avons été accueillis à bras ouverts par Virginie Dugast, maire déléguée de Chenillé-Champteussé, qui nous a proposé l'hospitalité dans la salle communale, à titre gracieux, comme c'est la pratique pour une association locale.
Ce sera surtout en cas d'intempéries car nous répétons généralement à l'extérieur, ce qui ne manquera pas d'animer le joli bourg de Chenillé.
Notre assemblée générale en ce lieu le 12 juillet déterminera si nous changeons de nom et de logo au regard de la situation.

■ Parlez-nous de votre groupe ?
Nous étions une quinzaine au départ. Nous sommes un peu moins maintenant. Nous souhaitons élargir nos rangs, recruter des jeunes pour lesquels nous pouvons assurer la formation et auxquels nous pouvons prêter un instrument à leurs débuts.
C'est important pour nous et beaucoup ignorent qu'on peut apprendre à sonner la trompe à partir de 8 ou 9 ans.
Notre raison d'être : animer des lieux où nous sommes demandés, des fêtes, des mariages, comme récemment à Vern-d'Anjou.
Ce sont toujours des moments forts à vivre.

Pratique : *renseignements : cl.robin3@neuf.fr.*

CHAMPTEUSSÉ. Le club en fête malgré la canicule

Samedi 18 juin, ils étaient plus de 170 participants à venir fêter les 20 ans d'Anjou-Baconne, leur club de foot.
Anciens présidents, anciens ou actuels joueurs ou membres du conseil l'administration, Yannick Cottin le président actuel et toute son équipe, et élus, étaient unis autour d'un livre exceptionnel qui relate une grande aventure humaine et sportive (Lire notre édition de la semaine dernière)
Alain Doussin, très impliqué dans la rédaction de cet ouvrage : « *Nous avons été touchés par les félicitations et l'accueil reçu par ce livre qui retrace l'histoire du club. Nous l'avons offert à tous les présidents présents. À cause de la chaleur, nous avons écarté l'idée des rencontres sur le terrain. Les festivités ont commencé vers 18 h 30 sous le chapiteau.* »
Quant au président, Yannick Cottin, il a dit sa joie d'avoir pu organiser cette journée importante. « *C'est capital de rendre hommage à ceux qui ont fait de ce club, ce qu'il est. Rien ne se fait sans les bénévoles.* »
D'ailleurs, plusieurs anciens présidents et Nicole Houdin, secrétaire depuis 36 ans, ont reçu la médaille du District des mains de Richard Daguet et Albert Coiffard.

Les piliers d'Anjou-Baconne et les concepteurs du livre sur le club.

Courrier de l'Ouest du Vendredi 07 Octobre 2022

CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ

Une couronne pour Notre Dame

La rénovation du site où est installée Notre Dame du Sacré-Cœur est achevée. Pour l'inauguration, samedi, une couronne a été déposée sur la statue.

C'est tout un village qui était rassemblé pour une cérémonie dans l'église Saint-Pierre de Chenillé-Champteussé, samedi 1er octobre, et une inauguration de la remise en état du site où est installée Notre Dame du Sacré-Cœur, en surplomb du village et de la vallée. Pour l'occasion, l'artiste Cédric Courtois avait couronné l'immense statue du dernier élément manquant : sa couronne d'étoiles dorées. Un vrai couronnement pour cette vierge et une immense satisfaction pour tous les partenaires ayant contribué à lui redonner son éclat.

Devant la statue monumentale : Guy Chesneau, Yamina Riou, Etienne de Rougé, Patrick Marquet, Pacale Nedelet et Virginie Dugast.

Plus de 35 000 euros de travaux

Après la messe animée par la chorale et Michel Banchereau à l'orgue, les nombreux participants ont suivi le père Aymeric de Salvert, et la croix tenue par Patrick Marquet, très impliqué dans les dossiers concernant ce site, jusqu'en haut du coteau pour une bénédiction émouvante. Ensuite, les personnalités présentes ont évoqué les travaux.

Étienne de Rougé, représentant sa famille, a relaté la promesse des siens, de *« faire construire un édifice monumental si les Prussiens n'arrivaient pas jusqu'à Chenillé-Changé et l'armistice a stoppé les Prussiens à Saint-Denis-d'Anjou en 1 870 ! »* Ils ont tenu parole... La maire déléguée Virginie Dugast, aux côtés de Guy Chesneau, maire de Chenillé-Champteussé, a fait état de la nécessité de cette restauration : *« Cette statue monumentale est un des fleurons de la commune. Elle attire beaucoup de visiteurs et il était urgent d'intervenir. Nous félicitons l'artiste Cédric Courtois pour ce travail de longue haleine, ainsi que les entreprises : Huet, Saget, Auder, le SIEML, et le personnel communal. Enfin, rien n'aurait été possible sans les généreux donateurs, les associations impliquées et la Fondation du Patrimoine... Le montant des travaux s'élève à 35 605,00 € HT, et sera en grande partie financé par ces aides. »* Pascal Nidelet, délégué de la Fondation du Patrimoine, a alors remis le chèque et la plaque de la fondation. Quant à Yamina Riou, conseillère régionale, elle n'a pas caché son admiration devant une telle réalisation et l'investissement des Amis de l'Église, des Amis des Chapelles et Calvaires, qu'elle accompagne de son mieux.

Les Trompes de Chenillé ont alors ponctué la cérémonie en musique, ce qui a donné encore plus de force à ce rassemblement et a réjoui les nombreux enfants présents.

Courrier de l'Ouest du Lundi 17 Janvier 2022

CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ

Une vente à la crèche pour les défunts

La vente à la crèche a été animée par Étienne de Rougé, à droite sur la photo. La recette est destinée à des messes pour les défunts.

Dans l'esprit d'une tradition ancestrale, une vente à la crèche a eu lieu dimanche 9 janvier. Cette tradition consiste à proposer des offrandes à la vente. Dans le passé, René Bouin se prêtait à l'exercice. Étienne de Rougé a accepté de prendre le relais.

Ainsi, à la sortie de la messe, un regroupement s'est formé autour de lui pour acquérir ces dons : confitures, gibiers, gâteaux ou spiritueux...

Tout est parti et cela a permis *« une belle recette qui est destinée à des messes pour les défunts »*, a indiqué l'animateur. Étienne de Rougé a remercié le père Aymeric pour sa présence à ce moment symbolique, ainsi que les bénévoles qui s'activent autour de la crèche chaque année, tels que Michel Manceau qui a pris la relève de son père, Yvon Mahé, Clotilde Dugast et Patrick Marquet. L'éclairage de cette crèche a été entièrement repensé par les soins d'un ami de l'église : Alain. *« Un bénévole formidable »*, selon Yvon Mahé, qui ajoutait que la crèche pouvait être encore visitée jusqu'à la fin du mois de janvier.

JNDL08

Courrier de l'Ouest du Dimanche 09 Janvier 2022

CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ

« Aller droit au but avec énergie »

L'animateur Florian a félicité les seniors devant les membres de la commission d'action sociale.

Le groupe de seniors de Chenillé-Champteussé, qui a suivi le protocole d'activités dites douces avec l'animateur Florian Benoit, de la base de loisirs de La Jaille-Yvon, est resté enthousiaste jusqu'à la dernière séance d'une belle série.

L'objectif de cette séance était de viser un but, précisément, au propre et au figuré, lancer un ballon en avant et dans une zone bien délimitée, tout cela à son rythme, sans pression, en douceur... Une belle façon de se concentrer, de regarder plus loin et de se projeter, autrement dit se dépasser. Au cœur de ce dispositif, Cécile Chesneau et Bernadette Baudrais, membres de la commission d'action sociale, ont plaisir à constater les bienfaits de ces séances. *« Elles ont été variées tout au long de cette saison : danse, exercices de coordination, jeux de précision, de ballon. Pour cette ultime séance, les hommes inscrits au départ avaient déserté l'activité et le groupe était exclusivement féminin, pour aller droit au but avec énergie ! »* confiait l'une d'elles. Au moment de se dire au revoir, beaucoup de fierté d'avoir participé et des échanges de vœux pour se retrouver très vite.

Le fleurissement de la commune

Villes et villages fleuris

Le jury national Villes et villages fleuris est passé sur notre commune le 27 Juillet 2022 pour le maintien de la 4ème fleur pour la commune de Chenillé-Changé. La commune est dans l'attente du résultat.

Notre commune s'embellit !

Nos agents communaux travaillent tout au long de l'année pour embellir nos villages. Ils ont ainsi procédé à la plantation à l'automne de bulbes (narcisses, alliums, crocus, cyclamens, muscaris, hyacinthoides, galanthus et scille sibérica). Un aménagement paysager a également été conçu derrière l'église de Champteussé-sur-Baconne avec la création d'une pelouse et la plantation de vivaces et graminées. Des plantes grimpantes ornent le mur à côté de l'église.

Cette année, les habitants ont aussi pu découvrir l'exposition « Les fleurs de nos Jardins » à Champteussé-sur-Baconne. Des photos de dahlias sont présentées. Il s'agit d'un clin d'œil pour l'anniversaire des 110 ans des Établissements TURC de Brain-sur-l'Authion qui ont offert 110 dahlias, à toutes les communes de Maine-et-Loire. Ces derniers ont été plantés sur nos deux communes.

Installation de nichoirs à oiseaux

Patrick Marquet et Guillaume Dugast ont réalisé des nichoirs à oiseaux à partir de bois et d'ardoises de récupération. Ils ont également réalisé des escargots. Les résidents de la maison de retraite Saint-Joseph de Chenillé-Changé ont fabriqué des hiboux avec des objets de récupération (CD - bouchons) pour garder un lien social. Ils ont également peint les nichoirs à oiseaux. Une belle initiative !

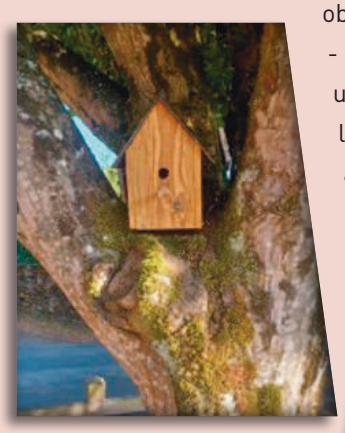

Concours des maisons fleuries

La commune organise chaque année un concours communal des maisons fleuries, ouvert à tous les habitants, commerces, restaurants, cafés ou entreprises qui participent à l'embellissement de la commune. La participation est gratuite et la remise des prix se fait en janvier, lors de la cérémonie des vœux du maire. Voici les lauréats :

1ère catégorie : maison avec jardin visible de la rue

Mme TAUGOURDEAU-BOUIN Cécile
M. et Mme BARAISE Jean-Loup
Mme DUGAST Guillemette
Mme VERDON Marie-Antoinette
Mme SI BACHIR Nathalie
Mme VIAUX Pascale
Mme BOUVET Bernadette
M. BERNADEAUX Pierre-Alexis

2ème catégorie : fenêtres ou murs

Mme BOUIN Madeleine
M. DESCHERES Bernard
Mme ROBERT Isabelle
Mme THIRAULT Marion

4ème catégorie : hôtels restaurants, cafés, commerces

Sarl JRMRB - La Table du Meunier
Sarl JRMRB - Les Roulottes du Moulin

5ème catégorie : maisons en campagne

M. et Mme DESLANDES Michel - Le Mesnil
M. et Mme du PONTAVICE Hervé - Château des Rues
Mme VIELLE Colette - Les Landes
Mme BOUVET Agnès - Petit Oiseau
M. LÉPINE Mickaël - 9, rue du Jeu de Paume
Mme de VAUTIBAULT Anne - Les Besnardières
Mme PETRE Georgiana - La Maison du Jardin
Mme MONTAILLÉ Laurence - Les Tamaris
Mme CHESNEAU Cécile - Le Plessis
Mme VIGNAIS Lucette - L'Hommais

6ème catégorie : fermes fleuries

M. GUILLOT Julien et Mme GRÉLARD Émilie - Chanteloup

Mon qUotidien

Enfance et jeunesse

- Vous souhaitez faire garder votre enfant ?

Une assistante maternelle exerce sur notre commune. Elle est agréée pour 3 enfants âgés de 0 à 18 ans et 1 enfant âgé de 2 à 18 ans :

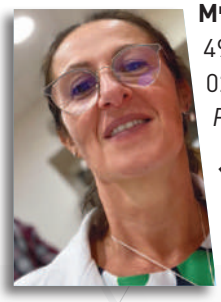

Mme Béasse Nadia, 13 Impasse du Clos du Bois, Champteussé sur Baconne, 49220 Chenillé-Champteussé, nadia.beasse@orange.fr, 02-41-69-39-82 / 06-01-71-42-68.
Page Facebook : Nadia Doux Doux *https://www.facebook.com/nadia.doodou.1*

« Je propose beaucoup d'activités aux enfants que j'accueille : ateliers cuisine, promenades, activités manuelles et créatives. J'ai même confectionné un tapis lecture pour leur raconter des histoires ! Ils en redemandent ! »

- Votre enfant va effectuer sa première rentrée à l'école ?

La mairie peut vous accompagner. N'hésitez pas à contacter les secrétaires de mairie pour toute demande d'information.

- Votre enfant va à l'école en car ? (de la maternelle au collège)

La mairie accorde une subvention pour le transport. Une fois la facture réglée auprès du transporteur Aléop, présentez là en mairie pour étude de votre dossier.

- Vous êtes jeunes et vous cherchez un stage ou une mission ?

- La plateforme **« Choisir mon stage en Pays de la Loire »** propose des centaines d'offres de stages sérieuses, vérifiées et mises à jour régulièrement à destination des collégiens, lycéens et étudiants. Plus d'informations sur *https://choisirmonstage-paysdelaloire.fr/*
- Vous avez entre 15 et 17 ans, vous êtes de nationalité française et vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement ? Vous pouvez vous inscrire au **Service national universel.** Chaque année, des séjours de cohésion sont organisés. Les inscriptions se terminent fin mars pour des séjours en juin ou juillet. Plus d'informations sur *https://www.snu.gouv.fr/*
- Le **service civique** c'est un engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. C'est une mission rémunérée dans dix domaines d'actions (solidarité, santé, culture ou encore environnement par exemple). Plus d'informations sur *https://www.service-civique.gouv.fr/*

- Connaissez-vous le Point Ecoute Jeunes (PEJ) ?

C'est un nouveau service soutenu par la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou à destination des jeunes de 12 à 25 ans. Cet espace se situe aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe). C'est un service anonyme et gratuit. Cette permanence d'écoute, pour les jeunes en situation de mal être ou en difficulté, est encadrée par Tatiana Leblanc, psychologue de l'EPE qui reçoit sans rendez-vous. Elle accompagne les jeunes du territoire afin de les aider dans toutes leurs étapes de leur vie et dans leur quotidien.
https://www.facebook.com/ijvha/

Seniors

La commission action sociale à votre écoute

La commission action sociale est à l'écoute et aide toute personne se trouvant en difficultés financières, familiales, etc. Elle peut vous accompagner et vous orienter dans vos démarches.
La commission prend notamment soin des ainés lors des périodes de covid, de canicule et hivernale soit en passant à domicile soit en téléphonant aux personnes les plus fragiles.

Deux manifestations ont eu lieu en 2022 :

- Le repas des ainés pour les personnes de 65 ans et plus le samedi 8 octobre, dans la salle des fêtes de Champteussé-sur-Baconne dont les membres de l'association Détente et Loisirs avaient créés une ambiance sur fond de roses. Ils étaient 47 convives rassemblés avec les élus et les membres de la commission action sociale. Ils étaient ravis de participer à cette journée conviviale avec un bon repas. Certains ont même poussé la chansonnette. La journée s'est terminée par plusieurs parties de cartes.

- La distribution des colis de Noël à tous les ainés de 65 ans et plus. Ce qui permet un échange et de les informer sur les différentes activités proposées.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) propose d'autres activités :

- Des ateliers visant à une pratique sportive adaptée aux seniors sont mis en place par le CIAS, le mardi de 10h à 11h à Champteussé.

- Des ateliers Initiation à la tablette sont proposés le mardi et le vendredi.

C'est une chance de bénéficier de ces deux activités sur notre commune (Plus d'informations sur https://www.valleesduhautanjou.fr/solidarite-cias/les-animations-collectives/). Des escapades culturelles sont également proposées une fois par mois. Toutes ces activités sont gratuites.

N'hésitez pas, en cas de besoin ou pour vous renseigner, à prendre contact avec le secrétariat de mairie par téléphone au 02 41 95 13 20 ou par mail à : mairie@chenille-champteusse.fr.

Bon anniversaire Mme Bureau

100 ans ! Mme Renée Bureau a pu compter sur l'équipe de la résidence Saint-Joseph pour fêter dignement cet événement !

Décorations, gâteau et venue du duo d'artistes Coin de rue ont permis de faire de cette journée un événement inoubliable. Entourée de deux de ses enfants et d'une de ses belles-filles, Renée Bureau a profité de ce moment. Fanely Miara Parnisari, la directrice, Hélène Trocheris, l'animatrice, Etienne de Rougé, président du conseil d'administration et une bonne partie du personnel l'ont également entourée. Virginie Dugast, maire déléguée de notre commune, lui a remis un superbe bouquet.

« Il fait bon vieillir dans notre commune », comme le rappelle Virginie Dugast !

Connaissez-vous le CLIC Anjou Bleu ?

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de l'Anjou Bleu s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, autonomes ou non, à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels.

C'est un service gratuit qui répond aux besoins d'information et d'accompagnement du parcours de vie et de santé de la personne âgée.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site internet dédié :
https://anjoubleu.com/service/clic-2/

Et prendre rendez-vous au 02 41 61 29 91 ou *clic@anjoubleu.com.*

La maison de retraite de Chenillé recrute

La Résidence Saint-Joseph de Chenillé-Changé est un EHPAD associatif qui accueille 50 personnes dans un cadre apaisant.

Elle dispose d'une UPAD (Unité de vie pour personnes âgées désorientées) de 8 places et d'un PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés) de 12 places. Une équipe pluridisciplinaire (médecin coordinateurs, infirmiers, agent de services hospitaliers, aides-soignants, psychologue, ergothérapeute, animatrice...) assure l'accompagnement quotidien des résidents à l'aide d'équipements modernes (rails de transfert, aide technique...).

Régulièrement, la Résidence Saint-Joseph recherche du personnel. N'hésitez pas à envoyer vos candidatures et à en parler autour de vous !

Solidarité et Santé

Solidarité

- Connaissez-vous le portage de repas à domicile ?

Le service de portage de repas à domicile permet le maintien à domicile des seniors ou des personnes en situation de handicap. Depuis le 1er janvier 2021, les repas sont confectionnés et livrés par « Les Menus Services ».

Vous pouvez contacter la coordinatrice du service au 07 71 91 67 25 ou par courriel *n.hardy@valleesduhautanjou.fr*

- Connaissez-vous le transport à la demande ?

Aléop, réseau de transports en commun régional des Pays de la Loire, propose le transport à la demande. Au départ de Chenillé-Changé et de Champteussé-sur-Baconne, vous pourrez rejoindre une gare ou un arrêt de car des lignes régulières. Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 19h, sauf jours fériés, sur réservation. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : *https://aleop.paysdelaloire.fr/transport-la-demande-du-lion-dangers-chateauneuf-sur-sarthe-champigne*

- Avez-vous besoin d'aide dans vos démarches numériques ou administratives ?

France Services a pour mission de lutter contre la fracture numérique. Les animateurs apportent une aide, une écoute et un soutien dans vos démarches de la vie quotidienne tant sur le plan administratif que numérique. Située à la maison des services Le Lion d'Angers, avenue Philéas Fogg, vous pouvez les contacter par téléphone au 02 41 32 33 36 ou par courriel *ms.leliondangers@msa49.msa.fr.*

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

- Autres informations pratiques

Vous souhaitez partager vos vacances ? Devenez famille de vacances !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans ! Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre. Le Secours catholique accompagnera votre démarche dans l'esprit qui l' anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez le Secours catholique au 02 41 88 85 65, *afvdev.490@secours-catholique.org,* 15 rue de Brissac, 49000 Angers.

- Vous êtes aidant familial ?

Le CLIC Anjou Bleu propose un accompagnement personnalisé, gratuit et confidentiel pour les actifs aidants de personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur le territoire segréen.

Cet accompagnement est proposé en distanciel (au 02 41 61 29 91 ou *clic@anjoubleu.com*) ou en présentiel sur l'un des sites de permanence basés au Lion d'Angers, à Pouancé, Segré-en-Anjou-Bleu, Châteauneuf-sur-Sarthe, Candé ou Louroux-Béconnais.

Vous avez rencontré un problème avec une entreprise ? Vous pouvez faire un signalement ou poser une question à la répression des fraudes via le site *https://signal.conso.gouv.fr/*

- Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ?

Les conditions requises pour devenir sapeur-pompier volontaire sont les suivantes : avoir entre 16 et 60 ans et être apte physiquement. La formation se déroule sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans. L'engagement pris représente 6 interventions par mois en moyenne.

- Vous avez besoin de contacter un médecin ?

Quelques réflexes à adopter : en semaine, appelez en priorité votre médecin traitant. Contactez le 15 (Samu) seulement en cas d'urgence. Le soir à partir de 20h, le week-end, les jours fériés et pendant les ponts, ne vous déplacez pas aux urgences. Appelez le 116117 (médecin de garde) ou le 15.

- Influenza aviaire : restons vigilants !

Ce que je dois faire :

- J'enferme mes volailles ou si je n'en ai pas la possibilité je mets en place de filets de protection sur le parcours
- Je surveillance quotidiennement mes animaux
- Je place les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abris (a minima je les couvre)
- Je limite l'accès au poulailler aux personnes indispensables à son entretien
- Je nettoie régulièrement les bâtiments et le matériel utilisé

Ce que je ne dois pas faire :

- Je ne laisse pas mes volailles entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- Je ne stocke pas les aliments et la litière à l'extérieur
- Je ne me rends pas dans des élevages de volaille
- Je n'utilise pas d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations et l'abreuvement des animaux

Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales.

- Que faire en cas de fortes chaleurs ?

L'été 2022 a été particulièrement avec des températures dépassant parfois les 40°. La commission action sociale peut vous accompagner et répondre à vos questions. Rappel des bons gestes :

État-Civil et Élections

État-Civil

Commune déléguée de Chenillé-Changé

Naissances :

Naël GUAIS,
le 27 Mars 2022

Mariages :

Néant

Décès :

A la Maison de retraite Saint Joseph :

Madame Madeleine PÉAN veuve HOSSARD,
le 30 Décembre 2021

Madame Andrée GROSBOIS veuve BELLANGER,
le 25 Février 2022

Madame Huguette MICHEL veuve PROVOST,
le 08 Mars 2022

Madame Marcelle FROGER veuve PORCHER,
le 19 Mars 2022

Monsieur Henri CASSIN,
le 26 Juin 2022,

Madame Colette FOUCHER veuve LANDAIS
le 10 Septembre 2022,

Madame Hélène ROUX veuve DESPREZ,
le 26 Octobre 2022

Madame Suzanne CHALLET veuve CASSIN,
le 28 Octobre 2022

Madame Nicole FOURNIER veuve DURAND,
le 29 Octobre 2022

Monsieur Claude OLIVE,
le 02 Novembre 2022

Madame Marguerite THOMAS veuve SANTINI,
le 06 Novembre 2022

Madame Marie-Louise COLIN,
le 2 Décembre 2022

Commune déléguée de Champteussé-sur-Baconne

Naissances :

Néant

Mariages :

Néant

Décès :

Madame Anne BASTARD épouse LEMESLE,
le 8 Mai 2022

Elise Clémence Chrystelle BOUVET
le 23 juin 2022 à Angers

Élections

- Quelles sont les démarches à effectuer pour voter ?

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Vous pouvez vous inscrire sur place en mairie, en ligne ou par courrier.

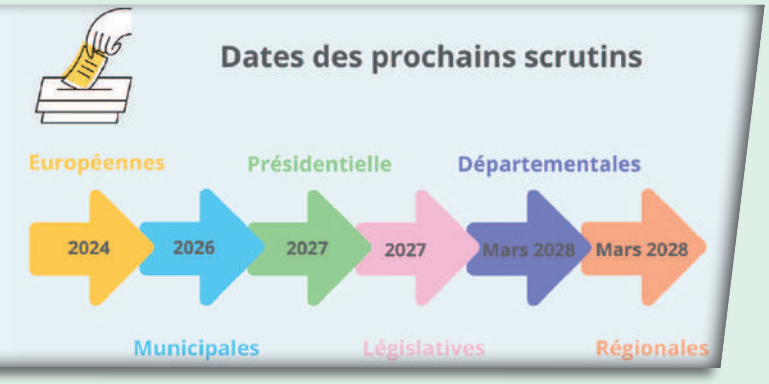

Le recensement citoyen

Le recensement citoyen (ou recensement militaire) est une obligation pour tous les jeunes de 16 ans. Vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit votre anniversaire.

Trouvez toutes les informations utiles sur notre site : *https://www.chenille-champteusse.fr/elections/* et *https://www.chenille-champteusse.fr/recensement-citoyen/* ou contactez la mairie : *mairie@chenille-champteusse.fr* ou 02 41 95 13 20.

Le député François Gernigon propose de venir rencontrer en mairie les personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la permanence parlementaire d'Angers. Les habitants souhaitant échanger avec M. Gernigon en mairie de Chenillé-Champteussé sont invités à se faire connaitre auprès de son équipe par courriel à l'adresse *francois.gernigon@assemblee-nationale.fr* ou par téléphone au 02 72 47 15 05.

Urbanisme, Environnement et Gestion des déchets

Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Vous pouvez le faire en ligne depuis le 1er janvier 2022 via l'adresse *https://sve.sirap.fr.* Sur *service-public.fr,* la rubrique AD'AU, pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape. La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour plus d'informations.

La Carte Communale

L'urbanisme de la commune nouvelle de Chenillé-Champteussé est régi actuellement par 2 documents distincts :

- une carte communale pour Champteussé-sur-Baconne

- le Règlement National d'Urbanisme pour Chenillé-Changé.

Dans un souci d'harmonisation, le Conseil Municipal a prescrit le 15 juin 2021 l'élaboration d'une nouvelle carte communale sur l'ensemble de notre territoire. La mise en œuvre du document sera établie sur une année. Ce document d'urbanisme simple est parfaitement adapté pour les petites communes. Il permet notamment de déterminer les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas admises à quelques exceptions près (cf : article L.161-4 du Code de l'urbanisme). Il intègre, également, les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol.

Cette nouvelle carte communale sera applicable jusqu'à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le 20-06-22, une réunion publique s'est tenue à la salle communale de Champteussé. La commission Carte communale travaille sur le sujet.

Gestion des déchets

Vous avez un doute sur le tri ? Depuis le 1er janvier 2022, le nouveau syndicat des déchets est 3RD'Anjou (Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage des Déchets en Anjou).

Plus d'informations sur le site : *https://www.3rdanjou.fr/*

Inauguration d'un parc photovoltaïque

Le parc a été inauguré en septembre 2022, à l'Écopôle (SEDA) de Champteussé-sur-Baconne. Depuis 2012, la SEDA produit du biogaz issu des déchets non dangereux enfouis. Ce dernier est ensuite transformé en électricité : la production équivaut aux besoins annuels de 4 000 personnes. Elle diversifie aujourd'hui sa production avec l'installation de 11 102 panneaux photovoltaïques. Réalisé par TotalEnergies et IWS France, le parc produit là aussi l'équivalent des besoins de 4 000 personnes (hors chauffage).

Trois visites ont été proposées aux habitants de la commune et des communes alentour.

Environnement : adoptons les bons gestes !

Pour rappel : Le conseil municipal a décidé de prendre une délibération pour la mise en place d'un forfait nettoyage d'un montant de 90 euros pour tout dépôt sauvage constaté.

Chaque contrevenant identifié déposant ou ayant déposé des ordures, déchets ou matériaux en dehors des bacs de ramassage ou des centres de tri prévus à cet effet se verra infliger une amende. La recette de ces amendes sera inscrite au budget communal.

Quelques bonnes pratiques pour économiser l'eau sur le site de l'Ademe
https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie/secheresses-comment-economiser-leau

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Il est en revanche possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel ou de les déposer en déchetterie.

Depuis le 17 mars 2022, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) propose aux habitants de son territoire un nouveau service pour les accompagner dans leurs projets d'installations solaires.
https://www.valleesduhautanjou.fr/actualites/une-nouvelle-aide-pour-vos-projets-dinstallations-solaires/

En période de nidification des oiseaux, l'OFB (Office Français de la Biodiversité) préconise de ne pas tailler les haies et ne pas élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

La Région Pays de la Loire verse 2 € par trajet et par personne transportée pour les trajets domicile-travail réalisés avec l'application Klaxit. Pour en savoir plus : *https://www.go.klaxit.com/pays-de-la-loire*
Pour retrouver tous les moye ns de transport en commun sur le territoire : *https://aleop.paysdelaloire.fr/*

La FDGON 49 vous informe

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre Organismes Nuisibles de Maine-et-Loire s'occupe de la protection de l'état sanitaire des végétaux et du patrimoine naturel. Elle agit dans les domaines de la surveillance, la prévention et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les dangers sanitaires aux végétaux ou à la santé publique pour le département de Maine-et-Loire.

Protégez-vous des rats et des souris

Luttez contre les chenilles processionnaires du Pin

La chenille processionnaire est classée depuis 2022 dans la liste des espèces nuisibles à l'homme. Ses nombreux poils urticants peuvent se retrouver dans l'air lorsqu'ils sont expulsés par celle-ci. En contact avec la peau de l'homme, ils créent d'importantes démangeaisons, allergies, voir choc anaphylactique. Les animaux de compagnie peuvent aussi être touchés.

Pour lutter contre ce nuisible :

1. Récupérez une demande d'intervention auprès de la FDGDON 49
2. Déposez-la en mairie (celle-ci se chargera de les regrouper avant envoi) ou envoyez directement à la FDGDON 49
3. Un technicien vous préviendra ensuite de son passage pour traitement entre octobre et janvier. Le coût de l'intervention est de 17 € par arbre.

N'attendez pas le printemps ! Il sera trop tard pour intervenir et le risque d'urtications sera à son maximum.

Plus d'informations auprès de la FDGDON 49 :
02 41 37 12 48, *contact@fdgdon49.fr, www.fdgdon49.fr*

Comptage des lièvres

Chaque année, un comptage des lièvres est organisé sur notre commune. Le prochain aura lieu le mardi 14 février, à 20h30. Rendez-vous est pris sur le parking du stade de Champteussé, rue du Pilori. Ce comptage est ouvert à tous et peut être intéressant pour les enfants.

Mes loisirs

Réserver une salle

Pour réserver nos gîtes ou nos salles des fêtes,
contactez *tourisme.chenille.champteussel@gmail.com* ou 06 40 89 13 07

Salle des Fêtes Champteussé-sur-Baconne

Caution : 500 €
Forfait ménage : 50 €
Forfait chauffage : 25 € par jour

	Habitants de la commune	Habitants hors de la commune	Sépulture	Associations communales
Vin d'honneur	40 €	60 €	Gratuit	-
Location de salle (1 journée avec cuisine)	150 €	200 €		Gratuit
Location de salle (2 jours)	200 €	250 €	-	-

Grange aux Dîmes (Champteussé-sur-Baconne)

Caution : 500 €
Forfait ménage : 70 €
Forfait chauffage : 30 € par jour

	Habitants de la commune	Habitants hors de la commune	Sépulture	Associations communales
Soirée (Théâtre, vin d'honneur, exposition, réunion)	50 €	80 €	-	-
Vin d'honneur	-	-	Gratuit	-
Repas de famille (soirées dansantes exclues) avec cuisine, sur 1 jour	150 €	200 €	-	-
Repas de famille (soirées dansantes exclues) avec cuisine, sur 2 jours	200 €	250 €	-	-

Salle des Fêtes Chenillé-Changé

Caution : 500 €
Forfait ménage : 50 €
Forfait chauffage : 25 € par jour

	Habitants de la commune	Habitants hors de la commune	Sépulture	Associations communales
Vin d'honneur	23 €	44 €	Gratuit	-
Banquet, réunion familiale (1/2 journée avec cuisine)	62 €	87 €	-	Gratuit
Banquet, réunion familiale (1 journée avec cuisine)	90 €	140 €	-	Gratuit
Location sans cuisine	36 €	62 €	-	-
Location petite salle pour séminaire	26 €	31 €	-	-
Ecole (hors commune)	-	25 €	-	-

A noter : des tarifs vaisselle cassée ou perdue sont appliqués. Renseignez-vous au moment de la location de la salle.

Vie associative

Liste des Associations

Anjou Baconne Football
Foyer des Anciens
Union nationale des anciens combattants
La Bibliothèque intercommunale
Association détente et loisirs
Comité de loisirs
Anjou Champteussé DARTS club
Les trompes du domaine
Les amis de l'église Saint-Pierre
Maison de retraite Saint-Joseph

La parole aux associations

Détente et Loisirs

« La saison 2022/2023 a été une renaissance pour notre association, avec le grand bonheur de se retrouver autour de nos activités préférées, de pouvoir partager à nouveau nos idées de projet, et surtout, le grand plaisir de se revoir.

Chaque lundi, nous proposons des séances de gym douce et de renforcement musculaire autour de Nadine (de 19h45 à 20h45 à la salle des fêtes de Champteussé).

Chaque mercredi, nous nous retrouvons à la salle des associations de Champteussé (de 14h30 à 17h30) pour des loisirs créatifs autour de thèmes choisis ensemble.

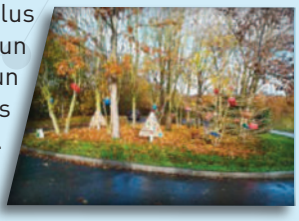

Nous organisons, en plus des séances proposées, un rendez-vous autour d'un thème choisi entre les membres de l'association. Au mois de décembre 2021, une initiation à la boule de fort a ainsi été rendue possible grâce au club de la boule de fort du Lion d'Angers.

Nous participons aux décorations de Noël dans les deux villages

Nous préparons les décors des tables pour accueillir tous les aînés autour du traditionnel repas annuel.

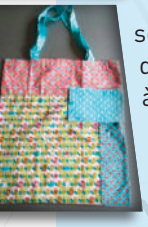

Nous participons également au Téléthon qui se tient à Montreuil-sur-Maine au mois de décembre. La collecte est rendue possible grâce à la vente des créations réalisées au fil de l'année (tapis de cartes à jouer, fleurs de douche, gants de toilettes, éponges à vaisselles, chaussons en laine, couvertures en laine).

Si vous avez-vous envie de nous rejoindre, autour de l'amitié et du partage, nous vous accueillerons avec joie ! »

N'hésitez pas à nous contacter :

- Laurence MONTAILLÉ, présidente : 06-29-53-91-78
- Lucette VIGNAIS, trésorière : 06-37-30-59-52
- Cécile CHESNEAU, secrétaire : 06-68-11-86-87

Foyer des anciens

« Après ces moments difficiles suite à la pandémie, nous avons pu reprendre nos rencontres du jeudi après-midi depuis le mois de mars.

Le club accueille avec plaisir tous les retraités de Chenillé-Champteussé qui désireraient se joindre à nous pour passer d'agréable moments dans la bonne humeur.

Les manifestations proposées par le bureau sont les suivantes :

****La galette des rois à l'issue de l'assemblée générale***
****Le repas du club préparé par le restaurant Les Dîmes***
****La bûche de Noël***
****Sans oublier le goûter amélioré tous les derniers jeudis de chaque mois.***

Marcel nous a gentiment offert le goûter pour fêter ses 80 printemps. Un grand merci à lui !

Une nouveauté cette année au sein de notre association : l'animatrice de la maison de retraite nous a sollicité pour participer à la semaine bleue. Plusieurs adhérents se sont portés volontaires pour aller distraire les résidents en allant faire un après-midi de cartes avec eux. Un moment d'échange qui a été apprécié de la part des résidents ainsi que des adhérents volontaires. Cette expérience sera certainement renouvelée »

Lucette Vignais, présidente

L'assemblée générale se tiendra le jeudi 5 Janvier 2023 à 16 heures à la salle des fêtes de Champteussé.

Trompes du Domaine des Rues

Les prestations des Trompes du domaine des rues sont variées : mariages, fêtes de villages et autres.

Les répétitions ont lieu tous les mardis soir de 19h à 21h à la salle des fêtes de Chenillé-Changé : débutants de 19h à 20h, confirmés de 20h à 21h.

L'association accueille toutes personnes qui souhaitent pratiquer la trompe de chasse.

Contacts : Ménard René : 06 30 98 57 03
Robin Claude : 06 23 83 53 40

Association des amis de l'église Saint-Pierre de Chenillé-Changé

L'assemblée générale de l'association des amis de l'église saint pierre de Chenillé-Changé a eu lieu le 17 octobre en présence d'une dizaine de personnes. Le bilan de l'année a été dressé avec notamment la participation à la restauration de la statue Notre-Dame du Sacré-Cœur. L'association s'est aussi tournée vers l'avenir et prévoit de participer à la restauration de la bannière St Pierre / Vierge à l'enfant.

Anjou Baconne FC

Le 18 juin dernier, le club de foot Anjou Baconne célébrait ses 20 ans ! Un match entre anciens joueurs et joueurs actuels, des remises de médailles et la présentation d'un livre sur l'histoire du club ont ponctué cette journée. Un joli moment qui a réuni 170 personnes !

Le livre sur l'histoire du club a été rédigé par Dominique Antier (dirigeant), Alain Doussin (trésorier adjoint), Évelyne Doussin (sa femme), qui a fait la mise en page ainsi que deux jeunes : Ronan Quillay et Corentin Andrault. Un vrai travail de fourmi car il a fallu retracer l'histoire des trois clubs (Thorigné-d'Anjou, Sceaux et Champteussé dont est issu le nouveau club fusionné en 2002) en consultant les archives de la bibliothèques d'Angers, de la sous-préfecture de Segré et celles de Maine-et-Loire.

En plus de l'histoire des clubs, certaines figures sont mises à l'honneur, notamment le curé Henri de Bourmont. Personne atypique : entraineur, il se dépêchait de terminer la messe le dimanche pour être à l'heure pour le match ! Chaque président de clubs et maires des communes concernées a reçu un exemplaire de cet ouvrage. Si vous souhaitez l'acquérir, vous pouvez l'acheter pour 25 € *(https://www.anjoubaconne.com/).*

Union Nationale des Combattants

Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 Mai 1920.

« L'Assemblé générale du 19 mars 2022 a été marquée par 1 minute de silence en l'honneur de notre trésorier Jean-Paul Graziani décédé le 18 décembre 2021.

A l'issue de notre réunion nous avons remercié nos 5 nouveaux adhérents et procédé à l'élection de notre bureau à bulletin secret : Guillaume Dugast a été élu secrétaire à l'unanimité, les autres membres du bureau ont été réélus.

Cérémonie du 8 Mai Chenillé-Changé

La cérémonie du 8 mai a eu lieu à Chenillé-Changé. Pour honorer les Morts pour la France, nous avons déposé une gerbe et lu les noms des morts de Chenillé puis déposé une gerbe à Champteussé-sur-Baconne. La journée s'est poursuivi avec un succulent repas à la Table du Meunier que tous ont bien apprécié.

Le 14 juillet à Champigné, comme l'année précédente, nos deux drapeaux Michel Deslandes pour Champteussé et Guillaume Dugast pour Chenillé-Changé accompagné du Président de Section étaient présents à la cérémonie des Sapeurs-Pompiers de Champigné et Châteauneuf-sur-Sarthe.

Le 25 septembre la section de l'U.N.C. du Haut-Anjou a fêté son 50ème congrès à Marigné. Les 15 drapeaux étaient présents. Dix maires étaient présents ainsi que la fanfare de Morannes. Notre député et notre conseiller général nous ont accompagné au cimetière pour déposer deux gerbes, puis remettre des médailles, le tout suivi d'un vin d'honneur offert par la mairie.

Le 15 octobre a eu lieu l'assemblée générale de l'U.N.C. de Maine-et-Loire pour élire le bureau à la caserne Verneau avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts pour la France. Etaient présents le président de section assisté des deux portes drapeaux et de Marc Derennes.

Le 11 novembre le président et deux portes drapeaux ainsi que le Général De Bélenet étaient à Thorigné d'Anjou et à Querré.

Le 13 novembre, une messe a été célébrée à Champteussé-sur-Baconne, suivie d'un dépôt de gerbe au cimetière. Michel Deslandes a reçu la médaille de l'Ordre Nationale du Mérite pour ses 35 années comme porte-drapeau de Champteussé-sur-Baconne.

Le 5 décembre, a eu lieu une réunion de l'U.N.C. du Haut-Anjou pour honorer les morts pour la France en Algérie avec dépôt de gerbe au cimetière de Champteussé.

Toute personne intéressée pour rejoindre notre section comme sympathisant sera la bienvenue (17 €) par an sans le journal et (27 €) avec le journal La Voix du Combattant. »

Pierre VIELLE, président de la section de Champteussé-sur-Baconne, 02 41 42 07 51.

Loisirs, Culture, Sports

Bibliothèque de la Boué

« Une envie de lire, de se détendre ou d'échanger ? Quoi de mieux que d'entrer à la bibliothèque située 1 place de l'Abbaye à Thorigné d'Anjou ! Elle est ouverte tous les mercredis matins de 9h30 à 12h, tous les samedis matins de 10h à 12h30, et chaque dernier mercredi du mois, de 15h à 16h30.

L'heure du conte pour les petits animée par Mamydo est un moment très attendu qui a lieu chaque mois et programmé sur l'application Intramuros.

Les bénévoles sont fiers d'accueillir et de renseigner les lecteurs avec le sourire et beaucoup de gentillesse. Vous y trouverez des livres pour tous les âges, tous les goûts. Coût : 5 € par famille et par an. Chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 5 documents pour une durée de 3 semaines. Pour s'inscrire, il suffit de remplir à la bibliothèque un formulaire destiné à créer un compte lecteur. Les enfants qui désirent s'inscrire, doivent le faire en présence d'un parent.

N'hésitez pas faire part de vos attentes et vos de souhaits via l'adresse mail : *bibthochamp@orange.fr.*

A bientôt dans notre espace ! »,

L'équipe de bénévoles

Les animations du comité de loisirs de Champteussé

Le samedi 25 juin avait lieu le concours de pêche organisé par le comité de loisirs de Champteussé. Les pêcheurs avaient rendez-vous à l'étang communal de Champteussé.

Des truites ont été lâchées et chaque participant s'est vu remettre un lot.

Un beau moment de convivialité, avec 26 participants et participantes motivés malgré la météo ! Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Le 9 juillet, la soirée conviviale a eu lieu en plein air. Elle a réuni, dans une ambiance chaleureuse, bon nombre d'habitants de la commune et des communes alentour.

L'année 2023 sera marquée par plusieurs rendez-vous :

Le dimanche 22 janvier :
Après-midi convivialité et jeux autour d'une galette
Le vendredi 3 mars, à 20h :
Assemblée générale avec réélection du bureau
Le samedi 17 juin : Concours de pêche
Le samedi 22 juillet : Soirée plein air.

Le comité de loisirs est toujours à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à les contacter et à vous rendre à l'assemblée générale !

P'tites Pépites

Les P'tites Pépites vous connaissez ? Ce sont des visites organisées par l'Office de tourisme de l'Anjou bleu tous les jeudis des mois de juillet et août pour faire connaitre des lieux et sites remarquables de l'Anjou Bleu. Elles sont ouvertes à tous. Le 1er Septembre 2022, la commune de Chenillé-Champteussé recevait un groupe de visiteurs d'une quinzaine de personnes, pour la visite de nos deux villages !

Lancement de la nouvelle saison culturelle intercommunale

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a lancé cet automne sa toute nouvelle saison culturelle sous le titre « Habille-toi on sort ! ». Les élus du territoire souhaitent ainsi développer une offre culturelle de qualité sur le territoire, au service des habitants. Chacun pouvait y trouver son compte : la saison proposait des spectacles, expositions, échanges avec des artistes en résidence, moments de rencontres et de convivialité, actions en faveur de la lecture...

Pour échapper au quotidien, découvrir et se faire plaisir, rendez-vous bientôt pour le prochain temps fort !

https://www.valleesduhautanjou.fr/vie-culturelle/

TOurisme

Patrimoine

Restauration de la statue de la Vierge Notre-Dame du Sacré Cœur de Chenillé-Changé

« L'histoire de la Vierge du Sacré Cœur commence pendant la guerre de 1870 contre les prussiens. L'avant-garde de l'armée prussienne progressait rapidement vers l'Anjou. C'est alors que le vicomte Camille de Rougé et son épouse firent le vœu d'ériger un monument dédié à la Vierge Marie et au Sacré-Cœur de Jésus si la Sainte Vierge permettait d'arrêter cette guerre effroyable. C'est alors que l'armistice fut déclaré le 11 janvier 1871 alors que les troupes prussiennes n'étaient plus qu'à quelques kilomètres d'ici, puisqu'elles se sont arrêtées à Saint Denis d'Anjou. La paix ne fut signée que le 10 mai suivant.

Le vœu était exhaussé et la Vierge fut érigée.

C'est l'artiste lorientais Auguste Nayel qui a sculpté la Vierge. Il avait suivi des études artistiques à l'école des beaux-arts d'Angers où son talent avait été remarqué par le conservateur de cette école, le peintre Jules Dauban. C'est ce dernier qui fit appel à lui pour cette construction monumentale ex-voto entre 1871 et 1873.

Ce sanctuaire fut ensuite béni par Monseigneur Freppel, évêque d'Angers, le 19 mai 1874 et dont nous gardons un buste à l'église Saint Pierre de Chenillé. Le village se trouvait ainsi sous la protection de la Vierge Marie.

Ce complexe statuaire de Notre Dame du Sacré Cœur est l'un des fleurons de Chenillé. Il attire un grand nombre de visiteurs et de pèlerins. Les affres du temps avaient eu raison de son état. Il était urgent d'intervenir sur l'intégralité de l'édifice afin de lui redonner tout son éclat. Entre 2021 et 2022, maçonnerie, sculpture, éclairage, paysagisme ont été entrepris pour redonner son éclat à cet édifice qui fait la fierté des habitants.

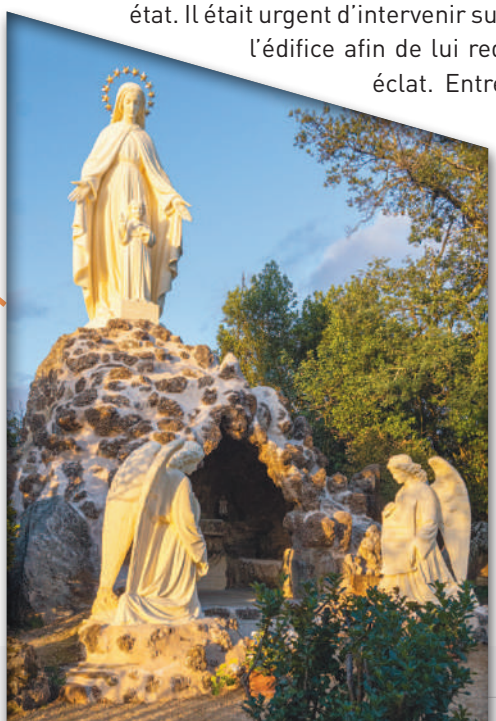

Le samedi 1er octobre, la touche finale fut donnée avec une messe puis une procession et la bénédiction menée par le Père Aymeric de Salvert, curé de la paroisse avec le soutien de Michel Banchereau, l'organiste, les membres de la chorale et les Trompes du Domaine.

Merci pour l'animation de cette belle cérémonie qui a réuni près de 200 personnes et qui fut clôturée par un cocktail.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs de cette restauration, à commencer par l'artisan sculpteur et artiste Monsieur Cédric Courtois pour le travail effectué qui fut pour lui un investissement de longue haleine dans lequel il mit autant de talent que de passion. Merci également aux entreprises Huet, Saget, Auder et le SIEML sans oublier le personnel communal et les élus.

Cette opération a été soutenue par la commune mais aussi par des aides financières octroyées par la Fondation du Patrimoine, le Conseil Régional, l'Association des Amis des Chapelles et Calvaires de Maine et Loire et l'Association des Amis de l'église Saint Pierre de Chenillé-Changé.

Un grand merci également aux donateurs, une centaine, qui ont contribué pour plus de 50% à boucler le budget et qui ont montré un vif intérêt à la restauration de notre patrimoine.

C'est un peu notre Bonne Mère à nous qui a retrouvé une jeunesse et qui veille sur le village ! »

Olivier de Rougé

Deux expositions temporaires ont été installées

A Chenillé-Changé, une exposition de cartes postales anciennes du début du XXe siècle en lien avec la rivière « La Mayenne » est visible près de celle-ci. Cette exposition rappelle le passé de notre village et sa forte activité fluviale.

A Champteussé-sur-Baconne, c'est l'exposition « Les fleurs de nos Jardins » qui est visible. Des photos de dahlias sont représentées. Il s'agit d'un clin d'œil pour l'anniversaire des 110 ans des Établis-sements TURC de Brain-sur-l'Authion qui ont offert 110 dahlias à toutes les communes de Maine-et-Loire.

Hébergements, restauration et commerces

Notre commune dispose de gites à la location sur la commune de Chenillé-Changé. Pour réserver, contactez : *tourisme.chenille.champteusse@gmail.com* ou 06 40 89 13 07.

Vous pouvez également vous rendre dans nos commerces : le bar des Dîmes sur Champteussé-sur-Baconne, le Petit Café, la Table du Meunier, les Canalous, les Roulottes et cottages du moulin, le bateau-promenade-restaurant l'Hirondelle sur Chenillé-Changé.

Le camping de Chenillé-Changé vous accueille également six mois dans l'année. Vous pourrez vous y rendre avec une tente ou une caravane ou en camping-car.

Plus d'informations sur notre site, à la rubrique tourisme :
https://www.chenille-champteusse.fr/hebergements-et-activites/
et https://www.chenille-champteusse.fr/restauration-et-commerces/

Les chemins de randonnées sur notre commune

Plusieurs chemins vous permettent de découvrir notre commune et ses environs.

Le circuit des églises, chapelles et calvaires est un circuit d'une douzaine de kilomètres qui peut être emprunté à pied ou à vélo. Il offre une boucle complémentaire aux randonneurs du circuit de la Vélofrancette.

Le circuit du Grenouilleau, situé sur Champteussé, vous permet de découvrir notre village de charme. Long de 7,6 km, pour une durée de 1h50, il est indiqué à l'aide de balises jaunes. Départ au niveau du City stade !

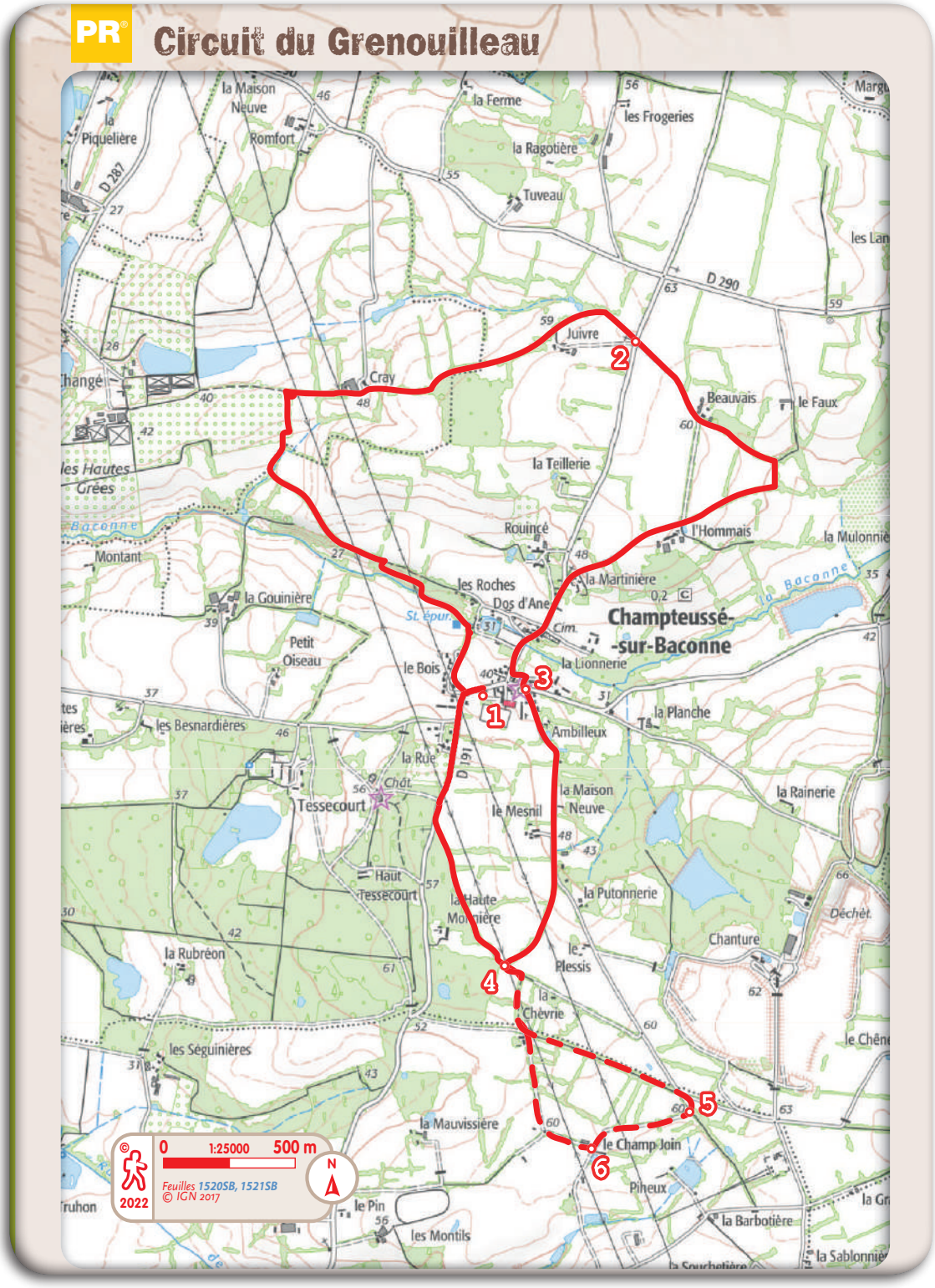

Ce circuit offre une découverte du « Village de Charme » de Champteussé-sur-Baconne, situé sur la commune de Chenillé-Champteussé. Une randonnée rythmée par un bâti de caractère et des paysages ruraux.

1 En sortant du parking, prendre à gauche sur 100 m et poursuivre par le sentier bordé d'arbres, jusqu'au plan d'eau (bancs, jeux d'enfants, boulodrome). Continuer en face, longer > la Baconne puis la traverser et passer une chicane. Déboucher sur des champs de cultures spécialisées (rhubarbe). Se diriger à tribord et contourner le verger par la droite. A l'intersection de chemins, dévier à droite en direction des lieux-dits de Cray et de la Juivre.

2 Au carrefour, prendre en face direction du lieu-dit Beauvais. Continuer tout droit, puis suivre le chemin jusqu'à l'Hommais. Emprunter la route et descendre au village. Traverser la Baconne puis longer le terrain de jeu pour enfants. Entrer dans le village par la rue de la Martinière, puis la rue du Lavoir et la rue de la Charonnerie. Contourner > l'Église Saint-Martin de Vertou (XII[e] siècle) par l'arrière.

3 Sortir du village par la rue du Jeu de Paume sur 350 m environ. Puis au lieu-dit Petit Pré, tourner à droite dans le chemin creux du Grenouilleau. Filer jusqu'à un croisement.

4 > **Variante : pour une boucle de 2,3 km (40 mn)** :
Tourner à gauche et suivre le sentier sur environ 500 m. Au croisement, prendre le chemin à gauche, filer jusqu'à la route et l'emprunter sur quelques mètres.

5 Prendre à droite la voie empierrée.

6 Emprunter le chemin et obliquer deux fois à droite. Au coin d'un petit bois à droite et d'une bâtisse à gauche (lieu-dit la Chévrie), prendre l'allée à gauche, puis quelques mètres plus loin un sentier à droite. Filer, virer à gauche pour retrouver peu après le circuit principal.

4 Au croisement, prendre le chemin à gauche jusqu'à la route (D 191). La longer par la droite sur 500 m. Au rond-point, tourner à droite pour rejoindre le parking de départ.

© YVES POSTEC

Église Saint-Martin de Vertou - XII[e] siècle (Chenillé-Champteussé, Champteussé-sur-Baconne)

SITUATION
- 8 km au nord-est du Lion d'Angers par la D 770
- 23 km à l'est de Segré par la D 770 et la D 775
- 33 km au nord d'Angers par la D 775

PARKING
- City Stade (4 rue du Pilori) à Champteussé-sur-Baconne N 47.66683 °, W 0.65712 °

BALISAGE
Jaune

À DÉCOUVRIR *EN CHEMIN*
- Église Saint-Martin de Vertou (XII[e] siècle)

À DÉCOUVRIR *AUX ALENTOURS*
- Chenillé-Changé : Croisière (bateau-promenade-restaurant l'Hirondelle) et location de bateaux sur la Mayenne, Moulin Bouin, Notre-Dame du Sacré-Cœur, Église Saint-Pierre (XI[e] siècle)

- Office de Tourisme de l'Anjou bleu : +33 2 41 92 86 83 officedetourisme@anjoubleu.com www.tourisme-anjoubleu.com

Comité
- FFRandonnée de Maine-et-Loire : maine-et-loire.ffrandonnee.fr

Services
Champteussé-sur-Baconne :
- Bar-Restaurant traditionnel « Les Dîmes »

Chenillé-Changé :
- Hébergements insolites « Les Roulottes et cottages du Domaine du Moulin », « Les Canalo (location de bateaux habitables sans permis)
- Gîtes : « L'Ancien Presbytère », « La Petite Maison de Chenillé »
- Aire de camping et camping-cars
- Restaurant gastronomique « La Table du Meunier », bar-restaurant traditionnel « Le Petit Café », bateau-promenade-restaurant « L'Hirondelle »
- Aire de pique-nique, WC public et point d'eau (dans le bourg)

59 m
24 m
Dénivelée positive : 80 m
20 % du circuit en revêtu

Code de balisage PR®
FFRandonnée
Bonne direction
Changement de direction
Mauvaise direction
© marques déposées

Pour en savoir plus sur les chemins de randonnée de la Communauté de communes : https://www.valleesduhautanjou.fr/faire-du-tourisme-dans-les-vallees-du-haut-anjou/balade-et-randonnees/

Vélo Francette

La Vélo Francette est un itinéraire de 630 kilomètres allant de Ouistreham dans le Calvados à La Rochelle en Charente-Maritime. Et il passe par notre commune ! Il emprunte le chemin de halage : en effectuant un crochet à partir du pont de Chambellay, vous pouvez découvrir le village de Chenillé-Changé.

Pour pédaler en toute tranquillité, un kit de réparation de vélos est à disposition des randonneurs, à Chenillé-Changé, Allée Rosemaine. De quoi vous permettre de profiter des bords de Mayenne et au-delà !

En passant par Chenillé-Champteussé

Vous souhaitez faire découvrir notre village à quelqu'un ? Faites le guide !

Le long de la Mayenne, à Chenillé-Changé, découvrez le Moulin Bouin (inscrit aux monuments historiques), avec sa tour carrée fortifiée couronnée de créneaux.

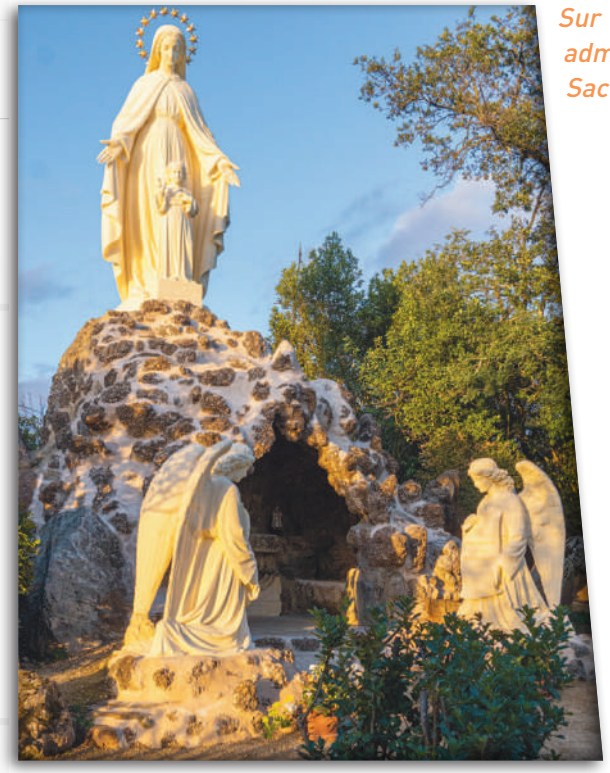

Sur les hauteurs de Chenillé-Changé admirez la Vierge Notre Dame du Sacré-Cœur, récemment rénovée

Visitez l'église Saint-Pierre inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH). Elle est également labellisée Eglise Accueillante et Fondation du Patrimoine

Sur la route menant à Champteussé-sur-Baconne admirez le Domaine des Rues, haut-lieu de promotion de la race bovine Maine-Anjou / Rouge des prés

L'église Saint-Martin-de-Vertou de Champteussé-sur-Baconne vous accueille. Elle est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH). Elle est également labellisée Eglise Accueillante

L'ancien presbytère est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH). Il abrite aujourd'hui la mairie

Dernière étape de ce tour de la commune, le Hameau du Bois. Cet ancien bâtiment d'exploitation agricole d'une architecture du style ferme modèle du XIXe siècle est aujourd'hui transformé en six logements

Pour vous remettre de toutes ces émotions, détendez-vous au bord de l'étang !!

CONTACTEZ-NOUS

Mairie de Champteussé-sur-Baconne

3 rue de la Cure - 49220 Chenillé-Champteussé - 02 41 95 13 20

Ouverture le mardi de 9h à 12h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le 1er samedi du mois de 9h à 11h

Mairie de Chenillé-Changé

Bourg - 49220 Chenillé-Champteussé - 02 41 95 10 24

Ouverture le jeudi de 14h à 16h

https://www.chenille-champteusse.fr/
https://www.facebook.com/Ensemble-à-Chenillé-Champteussé